



2015/2113(INI)

3.8.2015

AMENDEMENTS

1 - 72

Projet d'avis
Klaus Buchner
(PE560.712v01-00)

sur "Vers une Union européenne de l'énergie"
(2015/2113(INI))

AM_Com_NonLegOpinion

Amendement 1
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 1

Projet d'avis

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'interconnexion – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Amendement

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'interconnexion – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération; ***soutient l'objectif de l'Union de l'énergie d'abandonner le modèle économique reposant sur les combustibles fossiles, dans lequel la question énergétique repose sur une approche centralisée, axée sur l'offre, qui s'appuie sur des technologies anciennes et des schémas commerciaux périmés; est convaincu que les échanges commerciaux peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif;***

Or. en

Amendement 2
Syed Kamall
au nom du groupe ECR

Projet d'avis
Paragraphe 1

Projet d'avis

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'interconnexion – les îles ***européennes*** devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance

Amendement

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente ***et*** à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, ***la conservation de l'énergie***, les énergies renouvelables, ***les carburants plus propres***, l'interconnexion – les îles ***de***

renforcée *et* la coopération;

L'Union européenne devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée, la coopération *et le renforcement de la production interne d'énergie sur la base de ressources énergétiques indigènes*;

Or. en

Amendement 3 **Adam Szejnfeld**

Projet d'avis **Paragraphe 1**

Projet d'avis

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'interconnexion – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Amendement

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, ***une pleine exploitation du potentiel de toutes les sources d'énergie indigènes – notamment*** les énergies renouvelables, l'interconnexion – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Or. pl

Amendement 4 **Marine Le Pen**

Projet d'avis **Paragraphe 1**

Projet d'avis

1. est fermement convaincu ***qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme*** devrait reposer sur ***la rentabilité***, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, ***l'interconnexion – les îles européennes devant faire l'objet d'une***

Amendement

1. est fermement convaincu ***que la sécurité énergétique des États membres*** devrait reposer sur ***un arbitrage national entre un secteur public fort et le secteur privé***, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, une autosuffisance

attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

renforcée et la coopération;

Or. fr

Amendement 5
Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet d'avis
Paragraphe 1

Projet d'avis

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'interconnexion – les *îles européennes* devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Amendement

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'interconnexion – les *îlots énergétiques européens* devant faire l'objet d'une attention particulière –, *l'éradication de la pauvreté énergétique*, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Or. en

Amendement 6
Hannu Takkula

Projet d'avis
Paragraphe 1

Projet d'avis

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur *la rentabilité*, une plus grande efficacité énergétique, *les énergies renouvelables, l'interconnexion* – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Amendement

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur *l'interconnexion, les énergies renouvelables*, une plus grande efficacité énergétique, *la rentabilité* – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Or. en

Amendement 7
David Borrelli

Projet d'avis
Paragraphe 1

Projet d'avis

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'interconnexion – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Amendement

1. est fermement convaincu qu'une Union de l'énergie résiliente à long terme devrait reposer sur la rentabilité, une plus grande efficacité énergétique, les énergies renouvelables, ***des analyses d'impact fiables concernant les infrastructures énergétiques futures***, l'interconnexion – les îles européennes devant faire l'objet d'une attention particulière –, une autosuffisance renforcée et la coopération;

Or. en

Amendement 8
Costas Mavrides

Projet d'avis
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

1 bis. souligne que l'Union européenne devrait aider en priorité les pays les plus vulnérables à diversifier leurs sources et leurs voies d'approvisionnement, y compris dans le cadre de flux inversés, en mettant l'accent sur les énergies renouvelables et sur les dispositifs de stockage associés, ce afin de renforcer l'efficacité énergétique dans le monde; est également d'avis qu'elle devrait concourir à l'éradication de la pauvreté énergétique, contribuer au développement durable à l'échelle planétaire et soutenir les efforts globaux visant à lutter contre le changement climatique; rappelle dès lors, dans le contexte de la diversification des sources d'énergie, le rôle fondamental joué par un bouquet énergétique

comportant diverses méthodes de production d'énergie et pouvant être adapté aux conditions particulières de chaque État membre en vue d'atteindre les objectifs de l'Union en matière d'énergie;

Or. en

Amendement 9
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

1 bis. observe que l'Union importe 53 % de son énergie, à un coût d'environ 400 milliards d'euros, ce qui en fait le principal importateur d'énergie au monde; observe que ces importations servent en majorité au chauffage et au refroidissement; fait remarquer qu'un programme ambitieux visant à augmenter l'efficacité énergétique des logements dans l'Union permettrait de réduire considérablement les déficits commerciaux des États membres ainsi que le chômage;

Or. en

Amendement 10
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 1 ter (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

1 ter. soutient l'objectif de l'Union de l'énergie d'abandonner le modèle économique reposant sur les combustibles fossiles, dans lequel la question

énergétique repose sur une approche centralisée, axée sur l'offre, qui s'appuie sur des technologies anciennes et des schémas commerciaux périmés; est convaincu que les échanges commerciaux peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif;

Or. en

Amendement 11
Marine Le Pen

Projet d'avis
Paragraphe 2

Projet d'avis

2. relève que l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

Amendement

supprimé

Or. fr

Amendement 12
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 2

Projet d'avis

2. relève que l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels

Amendement

2. relève que l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels

repose sa stratégie énergétique;

repose sa stratégie énergétique; *partage dès lors l'avis de la Commission selon lequel les dispositions des accords commerciaux de l'Union ayant trait à l'énergie doivent contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union en matière d'énergie durable; exprime son scepticisme face à la proposition de la Commission d'augmenter les importations de gaz naturel liquéfié dans l'Union, surtout si ces ressources ont été extraites par des méthodes dangereuses pour l'environnement, comme la fracturation hydraulique; insiste sur la nécessité d'une directive ambitieuse sur la qualité des carburants afin de fournir des orientations concernant les conditions à respecter dans le commerce de carburants;*

Or. en

Amendement 13 **Bernd Lange**

Projet d'avis **Paragraphe 2**

Projet d'avis

2. relève que l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

Amendement

2. relève que l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; *souligne que les volets consacrés à l'énergie dans les accords commerciaux permettent la diversification des sources d'énergie, la création de normes de qualité pour les produits énergétiques et de normes communes pour la production durable d'énergie; considère qu'il est primordial de réduire la dépendance vis-à-vis des importations d'énergie, notamment en favorisant davantage les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique;* préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la

stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique; ***insiste sur le fait que les volets consacrés à l'énergie dans les accords commerciaux doivent soutenir les objectifs généraux de l'Union en matière de climat et d'énergie;***

Or. en

Amendement 14

Syed Kamall

au nom du groupe ECR

Projet d'avis

Paragraphe 2

Projet d'avis

2. ***relève que*** l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie ***peut contribuer*** à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

Amendement

2. ***se félicite de*** l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie ***qui devraient viser*** à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers, ***tant avec les partenaires établis de longue date qu'avec les pays partenaires nouveaux et potentiels de régions telles que, notamment, l'Asie centrale, l'Afrique du Nord et les Amériques;*** préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

Or. en

Amendement 15

Klaus Buchner

Projet d'avis

Paragraphe 2

Projet d'avis

2. relève que l'intégration dans les accords

Amendement

2. relève que l'intégration dans les accords

commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique; **rappelle que l'objectif général devrait être la décarbonation de l'économie, conformément à la "feuille de route pour l'énergie à l'horizon 2050";**

Or. en

Amendement 16 Adam Szejnfeld

Projet d'avis Paragraphe 2

Projet d'avis

2. relève que l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

Amendement

2. relève que l'intégration dans les accords commerciaux de volets consacrés à l'énergie peut contribuer à améliorer l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers, **ce qui accroîtra la sécurité énergétique de l'Union européenne;** préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

Or. pl

Amendement 17 Salvatore Cicu

Projet d'avis Paragraphe 2

Projet d'avis

2. **relève** que **l'intégration dans** les accords commerciaux **de** volets consacrés à

Amendement

2. **souligne** que **tous** les accords commerciaux **doivent intégrer des** volets

l'énergie *peut contribuer à améliorer* l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

spécifiques consacrés à l'énergie *afin d'améliorer* l'accès aux ressources énergétiques et aux marchés étrangers; préconise, à cet égard, de veiller à la cohérence de la stratégie commerciale de l'Union et des principes sur lesquels repose sa stratégie énergétique;

Or. it

Amendement 18
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 2 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

2 bis. souligne le besoin de cohérence entre la politique commerciale de l'Union et sa diplomatie en matière d'énergie afin de créer des partenariats énergétiques mutuellement profitables;

Or. en

Amendement 19
Marine Le Pen

Projet d'avis
Paragraphe 3

Projet d'avis

Amendement

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur;

supprimé

Or. fr

Amendement 20
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 3

Projet d'avis

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur;

Amendement

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur; ***est convaincu que tous les projets d'infrastructures de l'Union visant à diversifier les sources d'énergie, les fournisseurs et les voies d'approvisionnement doivent être pleinement conformes aux engagements de décarbonation à long terme de l'Union, à la législation environnementale et aux autres législations concernées de l'Union;***

Or. en

Amendement 21
Syed Kamall
au nom du groupe ECR

Projet d'avis
Paragraphe 3

Projet d'avis

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen ***et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations;*** précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur;

Amendement

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser ***à renforcer la sécurité énergétique conformément à l'article 194 du traité FUE, et*** à diversifier le bouquet énergétique européen ***en réduisant la dépendance vis-à-vis de points d'approvisionnement et de transit uniques tout en respectant la répartition des compétences entre l'Union et ses États***

membres; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur;

Or. en

Amendement 22
Santiago Fisas Ayxelà

Projet d'avis
Paragraphe 3

Projet d'avis

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur;

Amendement

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur; ***souligne qu'à cette fin, il importe de renforcer l'interconnexion entre les deux rives de la Méditerranée;***

Or. es

Amendement 23
Adam Szejnfeld

Projet d'avis
Paragraphe 3

Projet d'avis

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur;

Amendement

3. souligne que la stratégie commerciale de l'Union devrait viser à diversifier le bouquet énergétique européen et à réduire la dépendance vis-à-vis des importations ***d'énergie en provenance d'un fournisseur extérieur***; précise qu'une moindre dépendance vis-à-vis d'un fournisseur ne devrait pas entraîner une dépendance accrue à l'égard d'un autre fournisseur;

Amendement 24
Syed Kamall
au nom du groupe ECR

Projet d'avis
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

3 bis. estime que l'une des principales priorités stratégiques à long terme de l'Union devrait être d'encourager les initiatives de gouvernance à l'échelle mondiale et l'adoption de règles internationales communément admises afin de réduire les tensions internationales et d'améliorer la stabilité juridique dans ce domaine; salue le travail accompli par le Forum international sur l'énergie, mais estime que l'OMC devrait jouer un rôle plus important, en vue d'assurer la transparence du marché et de lutter contre les abus et les manipulations de marché;

Or. en

Amendement 25
Costas Mavrides

Projet d'avis
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

3 bis. souligne que l'Union européenne devrait exploiter les possibilités découlant des sources d'énergie présentes à l'est de la Méditerranée, et notamment des ressources propres de l'Union, en vue de créer une plateforme gazière méditerranéenne via un corridor allant du

sud-est de la Méditerranée à l'Europe et d'améliorer ainsi la sécurité énergétique de l'Union; invite la Commission à encourager les initiatives de coopération dans le secteur de l'énergie entre les pays situés à l'est de la Méditerranée, ce qui contribuerait à instaurer la paix et la prospérité pour leurs peuples;

Or. en

Amendement 26
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

3 bis. rappelle que 61 % du gaz importé dans l'Union européenne est utilisé dans les bâtiments, principalement pour le chauffage, et que la demande d'énergie dans le secteur du bâtiment représente environ 40 % de la consommation d'énergie dans l'Union et un tiers de sa consommation de gaz naturel; souligne dès lors que les gains d'efficacité énergétique ont un effet crucial sur la réduction des importations d'énergie de l'Union depuis des pays tiers, renforçant ainsi la position de négociation de l'Union dans les domaines liés à l'énergie; est convaincu que l'établissement d'un objectif contraignant en matière d'efficacité énergétique serait un moyen économique d'atteindre l'objectif d'autosuffisance énergétique;

Or. en

Amendement 27
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 3 ter (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

3 ter. rappelle que le Parlement européen a adopté, dans ses résolutions du 5 février 2014 et du 26 novembre 2014, trois objectifs contraignants, y compris un objectif d'efficacité énergétique de 40 %, un objectif d'énergies renouvelables d'au moins 30 % et un objectif de réduction des gaz à effet de serre d'au moins 40 %;

Or. en

Amendement 28
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

Amendement

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat; ***estime qu'il est possible de réduire la dépendance énergétique à court terme par la rationalisation de la demande en énergie, le développement des énergies renouvelables et de leur stockage, le stockage du gaz, la mise en place d'une infrastructure de flux rebours de gaz, le soutien en faveur de nouveaux projets permettant d'exploiter au maximum les infrastructures existantes et l'élaboration de plans régionaux de sécurité énergétique;***

Or. en

Amendement 29
Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique *et* le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Amendement

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique, le développement de sources d'énergie renouvelables, ***l'augmentation de l'efficacité énergétique et le renforcement de l'interconnexion énergétique par des objectifs contraignants ambitieux*** comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Or. en

Amendement 30
Syed Kamall
au nom du groupe ECR

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Amendement

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie renouvelables ***et indigènes disponibles dans l'Union*** comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Or. en

Amendement 31
David Borrelli

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique *et* le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Amendement

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique, le développement de sources d'énergie renouvelables *et l'éducation des citoyens à une consommation d'énergie responsable* comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Or. en

Amendement 32
Adam Szejnfeld

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et *le développement de* sources d'énergie *renouvelables* comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Amendement

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et *une pleine exploitation des* sources d'énergie *indigènes* comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Or. pl

Amendement 33
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux **imprévisibles**, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Amendement

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe vis-à-vis de fournisseurs internationaux **guidés par les bénéfiques**, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Or. en

Amendement 34
Salvatore Cicu

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie renouvelables comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe **vis-à-vis de fournisseurs internationaux imprévisibles**, et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Amendement

4. estime que la rationalisation de la demande énergétique et le développement de sources d'énergie **internes, dont des sources** renouvelables, comptent parmi les instruments les plus efficaces pour réduire la dépendance énergétique externe et pour atteindre les objectifs de l'Union en matière de climat;

Or. it

Amendement 35
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

4 bis. rappelle que la demande d'ouverture du marché énergétique envers la Russie a été perçue comme une menace pour la principale source de revenus de la Fédération de Russie, et qu'elle a constitué le principal obstacles dans les négociations en vue d'un accord de partenariat et de commerce avancé entre l'Union et la Fédération de Russie; fait observer que dans le climat politique actuel, et malgré les sanctions infligées par les deux parties, les plus grands groupes énergétiques mondiaux étendent leurs entreprises communes avec des sociétés russes dans la recherche de ressources;

Or. en

Amendement 36
Hannu Takkula

Projet d'avis
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

4 bis. souligne la nécessité de supprimer les goulots d'étranglement et de développer les interconnexions qui permettent les échanges commerciaux transfrontaliers et qui créent des marchés régionaux de l'énergie compétitif et bien intégrés;

Or. en

Amendement 37
Costas Mavrides

Projet d'avis
Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

4 bis. souligne que les infrastructures stratégiques qui favorisent la diversification de l'approvisionnement, des sources et des voies d'acheminement, telles que les installations de stockage, d'importation et de transport, ainsi que les usines de liquéfaction de gaz naturel et de regazéification, peuvent faciliter une amélioration de l'approvisionnement lorsque des situations d'urgence se produisent; est d'avis que le soutien financier apporté à ces infrastructures en Méditerranée orientale par les instruments financiers de l'Union augmentera le potentiel de ces zones récemment découvertes et renforcera la sécurité énergétique de l'Union;

Or. en

Amendement 38

Klaus Buchner

au nom du groupe Verts/ALE

Projet d'avis

Paragraphe 4 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

4 bis. est d'avis que le caractère durable des sources d'énergie devrait aussi être déterminé en fonction du taux de dépendance aux importations; à cet égard, souligne que l'Union est tributaire des importations pour 95 % de son uranium;

Or. en

Amendement 39

Klaus Buchner

au nom du groupe Verts/ALE

Projet d'avis
Paragraphe 4 ter (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

4 ter. souligne qu'il importe de développer les sources indigènes d'énergie renouvelable, en particulier au niveau local, qui permettraient d'améliorer la sécurité de l'approvisionnement énergétique de l'Union;

Or. en

Amendement 40
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 5

Projet d'avis

Amendement

5. souligne que la stratégie européenne en matière d'importations doit tenir compte des coûts et des bénéfices réels des différentes sources énergétiques en s'appuyant sur l'évaluation de tous les facteurs directs et indirects plutôt que sur celle des seuls facteurs liés à leur utilisation directe;

5. souligne que la stratégie européenne en matière d'importations doit tenir compte des coûts et des bénéfices réels des différentes sources énergétiques en s'appuyant sur l'évaluation de tous les facteurs directs et indirects plutôt que sur celle des seuls facteurs liés à leur utilisation directe; ***rappelle les risques et les répercussions négatives pour le climat, l'environnement et la santé qu'entraîne l'extraction de combustibles fossiles non conventionnels;***

Or. en

Amendement 41
David Borrelli

Projet d'avis
Paragraphe 5

Projet d'avis

5. souligne que la stratégie européenne en matière d'importations doit tenir compte des coûts et des bénéfices réels des différentes sources énergétiques en s'appuyant sur l'évaluation de tous les facteurs directs et indirects plutôt que sur celle des seuls facteurs liés à leur utilisation directe;

Amendement

5. souligne que la stratégie européenne en matière d'importations doit tenir compte des coûts et des bénéfices réels des différentes sources énergétiques ***en associant activement les populations locales aux processus décisionnels et*** en s'appuyant sur l'évaluation de tous les facteurs directs et indirects plutôt que sur celle des seuls facteurs liés à leur utilisation directe;

Or. en

Amendement 42

Marine Le Pen

Projet d'avis

Paragraphe 5

Projet d'avis

5. souligne que la stratégie européenne en matière d'importations doit tenir compte des coûts et des bénéfices réels des différentes sources énergétiques en s'appuyant sur l'évaluation de tous les facteurs directs et indirects plutôt que sur celle des seuls facteurs liés à leur utilisation directe;

Amendement

5. souligne que la stratégie européenne en matière d'importations doit tenir compte des coûts et des bénéfices réels des différentes sources énergétiques en s'appuyant sur l'évaluation ***rationnelle*** de tous les facteurs directs et indirects plutôt que sur celle des seuls facteurs liés à leur utilisation directe;

Or. fr

Amendement 43

Helmut Scholz

Projet d'avis

Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

5 bis. invite la Commission et les États membres concernés à négocier avec les

États de la région arctique un accord interdisant la recherche de pétrole et de gaz dans cette région sensible et à empêcher la création de voies de commerce du pétrole à travers les passages arctiques;

Or. en

Amendement 44
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 6

Projet d'avis

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique;

Amendement

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique; *souligne que, selon l'Agence internationale de l'énergie, les investissements dans l'efficacité énergétique offrent le meilleur retour sur investissement parmi toutes les ressources énergétiques; demande à la Commission et aux États membres de considérer l'efficacité énergétique comme une source d'énergie à part entière, représentant la valeur de l'énergie économisée;*

Or. en

Amendement 45
Syed Kamall
au nom du groupe ECR

Projet d'avis
Paragraphe 6

Projet d'avis

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique;

Amendement

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique; ***insiste sur le fait que la politique commerciale de l'Union devrait tendre à supprimer les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce des technologies énergétiques novatrices, permettant ainsi des échanges stables, prévisibles et transparents;***

Or. en

Amendement 46
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 6

Projet d'avis

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique;

Amendement

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique; ***fait observer que les entreprises de l'Union possèdent 40 % de tous les brevets relatifs aux technologies renouvelables;***

Or. en

Amendement 47
Salvatore Cicu

Projet d'avis
Paragraphe 6

Projet d'avis

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique;

Amendement

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce ***multilatéral, plurilatéral et bilatéral*** dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage, ***la promotion de "produits verts"*** et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique;

Or. it

Amendement 48
Marine Le Pen

Projet d'avis
Paragraphe 6

Projet d'avis

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique;

Amendement

6. insiste sur l'importance du rôle que peut jouer le commerce ***et le secteur public*** dans la diffusion et le développement de technologies énergétiques d'avenir, particulièrement en ce qui concerne le stockage et le transport d'énergie ainsi que l'élaboration de normes internationales en matière d'efficacité énergétique;

Or. fr

Amendement 49
Syed Kamall
au nom du groupe ECR

Projet d'avis
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 bis. se réjouit des négociations en vue d'une "initiative en faveur des produits verts" entre l'Union et 13 autres membres de l'OMC couvrant les produits, les services et les technologies qui contribuent à la croissance écologique, à la protection de l'environnement, à l'action pour le climat et au développement durable; demande que ces pourparlers soient achevés pour fin 2015, lors de la rencontre interministérielle de l'OMC à Nairobi;

Or. en

Amendement 50

Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet d'avis

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 bis. invite la Commission à contrôler plus étroitement les comportements anticoncurrentiels et à prévoir des mesures antidumping plus sévères, afin de protéger les industries européennes de l'énergie contre les importations déloyales en provenance de pays tiers;

Or. en

Amendement 51

Helmut Scholz

Projet d'avis

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 bis. souligne l'importance des

dispositions des accords commerciaux relatifs à la coopération et aux services technologiques dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la production décentralisée d'énergies renouvelables, notamment en matière de maintenance et de développement logiciel; observe que la décarbonation est un objectif commun partagé par l'Union européenne et par de nombreux pays, régions et villes partenaires;

Or. en

Amendement 52
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 6 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 bis. invite les États membres et la Commission, conformément à sa propre politique climatique et aux engagements du G20 en faveur de l'élimination progressive des subventions aux combustibles fossiles, à interdire immédiatement les crédits à l'exportation pour les investissements dans des centrales électriques utilisant des combustibles fossiles;

Or. en

Amendement 53
Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet d'avis
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 ter. déplore que les discussions sur la modernisation des instruments de défense

commerciale piétinent au Conseil, malgré le fait que le Parlement ait exprimé son plein soutien en faveur de mesures plus sévères contre les importations déloyales en provenance de pays tiers;

Or. en

Amendement 54
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 ter. soutient la promotion d'une réindustrialisation durable de l'Union et de la compétitivité de l'industrie européenne au niveau mondial; rappelle, dans ce sens, que le secteur des énergies renouvelables a besoin d'un soutien plus marqué en faveur des possibilités d'exportation sur un marché mondial en croissance dans la mesure où il présente de multiples avantages, notamment en apportant des solutions aux pays en développement tout en garantissant des parts de marché aux grandes entreprises européennes;

Or. en

Amendement 55
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 ter. demande à la Commission d'encourager les pays en développement, par la voie d'instruments commerciaux internationaux, à diversifier leur

production d'énergie, et de promouvoir en particulier la production d'énergie solaire dans le voisinage méridional de l'Union;

Or. en

Amendement 56
Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet d'avis
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 quater. invite le Conseil à avancer dans le dossier de la modernisation des instruments de défense commerciale, afin de garantir que les industries manufacturières européennes peuvent pleinement profiter de la transition énergétique, en particulier en ce qui concerne les turbines, les panneaux solaires, les matériaux de construction et l'acier de haute qualité;

Or. en

Amendement 57
Klaus Buchner

Projet d'avis
Paragraphe 6 quater (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 quater. insiste sur le fait que les négociations en vue de l'accord sur les biens environnementaux doivent se baser sur une définition des biens environnementaux conforme aux politiques de l'Union et qu'elles ne doivent pas être en contradiction avec les mesures en faveur des pays en développement adoptées dans le cadre de la CCNUCC;

Amendement 58

Klaus Buchner

Projet d'avis

Paragraphe 6 quinquies (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 quinquies. rappelle l'objectif de donner à l'Union une primauté technologique mondiale dans des domaines essentiels pour les énergies renouvelables, comme les éoliennes, les câbles électriques, le développement et les services de réseaux, les systèmes de transport urbain; regrette que cette primauté subisse une pression et invite la Commission à prendre des mesures urgentes pour maintenir cette primauté et les exportations européennes dans ce secteur; invite également la Commission à présenter des propositions en vue de neutraliser la contrainte carbone aux frontières de l'Union d'une façon non discriminatoire et donc compatible avec les règles de l'OMC;

Or. en

Amendement 59

Klaus Buchner

Projet d'avis

Paragraphe 6 sexies (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 sexies. rappelle que les droits à l'exportation ne sont pas en principe incompatibles avec les règles de l'OMC;

Or. en

Amendement 60

Klaus Buchner

Projet d'avis

Paragraphe 6 septies (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

6 septies. insiste sur le fait qu'il importe de soutenir les technologies de stockage et de conversion de l'énergie afin de se protéger contre la volatilité des prix de l'énergie au niveau mondial; souligne à cet égard que des technologies existantes, comme la conversion de l'énergie solaire et éolienne en gaz, peuvent atténuer le problème à court terme, au vu de la vaste capacité de stockage existante, des réseaux de gazoducs et des centrales au gaz modernes;

Or. en

Amendement 61

Bernd Lange

Projet d'avis

Paragraphe 7

Projet d'avis

Amendement

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs; **invite la Commission à réexaminer les accords existants afin de garantir leur compatibilité avec le droit de l'Union et de soumettre sans tarder une proposition d'évaluation ex ante contraignante pour les accords futurs qui tiennent compte des**

conséquences de ces accords pour le marché intérieur de l'énergie de l'Union, qui préserve la compatibilité avec le droit de l'Union, qui favorise le renforcement général de la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'Europe et qui garantit la participation contraignante de la Commission à la négociation des accords en matière d'énergie avec les pays tiers; invite la Commission à lancer rapidement le réexamen de la législation européenne existante du point de vue des accords intergouvernementaux avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie;

Or. en

Amendement 62
Marine Le Pen

Projet d'avis
Paragraphe 7

Projet d'avis

7. invite les États membres à renforcer leur *coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations* sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; *demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.*

Amendement

7. invite les États membres à renforcer leur *niveau d'information réciproque* sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie;

Or. fr

Amendement 63
Salvatore Cieu

Projet d'avis
Paragraphe 7

Projet d'avis

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; ***demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.***

Amendement

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie;

Or. it

Amendement 64

Syed Kamall

au nom du groupe ECR

Projet d'avis

Paragraphe 7

Projet d'avis

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.

Amendement

7. invite les États membres à renforcer ***le cas échéant*** leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs, ***mais rappelle qu'une aide ne devrait être offerte que lorsqu'un ou plusieurs États membres en font expressément la demande;***

Or. en

Amendement 65

Daniel Caspary

Projet d'avis
Paragraphe 7

Projet d'avis

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.

Amendement

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement au nom de l'Union, **sur une base volontaire**, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs, **dans le respect de l'autonomie de décision des entreprises**.

Or. de

Amendement 66
Costas Mavrides

Projet d'avis
Paragraphe 7

Projet d'avis

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.

Amendement

7. invite les États membres à **examiner la possibilité de** renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.

Or. en

Amendement 67
Hannu Takkula

Projet d'avis
Paragraphe 7

Projet d'avis

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques avec des fournisseurs extérieurs.

Amendement

7. invite les États membres à renforcer leur coopération à l'égard du mécanisme d'échange d'informations sur les accords intergouvernementaux conclus avec des pays tiers dans le domaine de l'énergie; demande en outre à la Commission d'examiner les options envisageables pour négocier conjointement, au nom de l'Union, des contrats énergétiques ***pour le secteur public*** avec des fournisseurs extérieurs.

Or. en

Amendement 68
Bernd Lange

Projet d'avis
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet d'avis

7 bis. souligne que les accords énergétiques doivent toujours reposer sur le principe de réciprocité et préserver les normes de qualité et la conformité avec les conditions-cadres juridiques et avec la législation de l'Union; exige que la Commission élabore, pour les accords énergétiques conclus avec des pays tiers, des normes répondant aux intérêts de l'Union; demande, dans l'intérêt de la démocratie et de la transparence, que le Parlement européen soit régulièrement informé par la Commission des accords énergétiques conclus entre l'Union européenne et des pays tiers;

Or. en

Amendement 69
Inmaculada Rodríguez-Piñero Fernández

Projet d'avis
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

7 bis. demande à la Commission d'examiner des solutions pour créer des conditions de concurrence égales entre les producteurs européens et les producteurs non européens, notamment en étudiant la faisabilité d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ou celle de normes en matière d'émissions;

Or. en

Amendement 70
Helmut Scholz

Projet d'avis
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

7 bis. partage le point de vue de la Commission quant à l'importance de créer un nœud gazier méditerranéen; souligne qu'il convient également d'aider les États membres méditerranéens à développer leurs capacités en matière d'énergie solaire et à envoyer leurs excédents éventuels vers les réseaux de distribution des États membres moins favorisés;

Or. en

Amendement 71
Hannu Takkula

Projet d'avis
Paragraphe 7 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

7 bis. souligne que le lancement de négociations relatives aux accords énergétiques de l'Union avec des pays tiers donnerait à l'Union une voix plus forte sur la scène internationale et créerait le cadre nécessaire à des projets susceptibles de renforcer la sécurité énergétique de l'Union, et en particulier aux investissements à grande échelle dans des projets infrastructurels transnationaux;

Or. en

**Amendement 72
Costas Mavrides**

**Projet d'avis
Paragraphe 7 bis (nouveau)**

Projet d'avis

Amendement

7 bis. souligne que, pour garantir la sécurité énergétique et la stabilité au sein de l'Union, il convient de sauvegarder la souveraineté et le droit souverain des États membres de mener des activités d'exploration et de développer leurs ressources naturelles conformément au droit international et à la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM);

Or. en